

# COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **L'Agence de l'efficacité énergétique attribue la certification Novoclimat au Manoir de l'arbre argenté de Lévis**

**Québec, le 13 octobre 2006.** – Dans le cadre du concept Novoclimat, l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec a attribué, le 22 juin dernier, la certification Novoclimat au projet immobilier pour personnes âgées *Manoir de l'arbre argenté* de Lévis. Cette réalisation de Construction Maurice Bilodeau a été conçue à la suite d'une analyse de marché qui a démontré des besoins précis en matière de logement pour les aînés à Lévis. En souscrivant au concept Novoclimat, le promoteur peut ainsi garantir à la clientèle du Manoir 60 logements répondant à des critères élevés de fabrication, d'isolation et de qualité de l'air tout en étant moins énergivores. De plus, le Manoir de l'arbre argenté joint l'utile à l'agréable puisqu'il est facile d'accès, se trouve près des services et offre une vue splendide sur le ruisseau Rouge.

La participation de Construction Maurice Bilodeau au concept Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique est devenue une bonne habitude au cours des sept dernières années. En effet, il a été le premier constructeur de la région de Québec à s'inscrire à la formation pour être accrédité Novoclimat depuis l'instauration de ce concept, en 1999. L'intérêt pour cette démarche ne vient pas seulement du constructeur, qui constate les nombreux avantages du concept sur les plans de l'économie d'énergie et de la qualité de l'air, mais il se manifeste aussi chez la clientèle qui exige de plus en plus des résidences de qualité.

En recevant la certification Novoclimat et conformément au concept, le Manoir de l'arbre argenté a pu bénéficier d'une aide financière de la part d'Hydro-Québec puisque les appartements sont chauffés à l'électricité.

### **Novoclimat : confort, santé, économies**

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.



– 30 –

Source : Martin Cardinal  
Conseiller en communication  
Agence de l'efficacité énergétique  
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036